

*An article about the anti-tetanic vaccination and the incoherence of the underlining theories.  
(text in French)*

## **TETANOS : incohérence vaccinale ?**

Le vaccin anti-tétanique est obligatoire en France, seul pays à conserver des obligations vaccinales. Mais qu'en est-il vraiment de sa soi-disant protection sur le terrain ?

Beaucoup de gens sont victimes de manipulation de toutes origines qui entretiennent une peur (de la maladie et de la mort). Mais l'essentiel des peurs sont destinées à pousser à la consommation agroalimentaire puis surtout pharmaceutique et donc médicale. Or on sait désormais que les actionnaires de l'industrie agro-alimentaire sont les mêmes que ceux des laboratoires pharmaceutiques et que pour convaincre à tout prix le public de consommer, ils sont prêts à dire n'importe quoi et son contraire<sup>1</sup>...

La peur, fondée sur l'ignorance, est l'outil de coercition privilégié des sociétés et gouvernements modernes, et la majorité des gens tombent allègrement dans le panneau. Il est vrai que la seule protection contre cette peur latente est la curiosité, le bon sens et surtout la culture, car la connaissance tue la peur. Or la recherche de la connaissance est exclusivement issue d'un acte volontaire, rappelons-le au passage ...

Par ailleurs, de nombreux médecins de valeur et de moralité prenant conscience de la réalité, s'érigent contre ce en quoi ils ont cru autrefois par manque d'expérience de terrain et parce qu'ils étaient conditionnés par leurs pairs<sup>2</sup>.

En ce qui concerne le vaccin antitétanique comme beaucoup de vaccins, il y a plus d'effets secondaires nocifs que d'effet protecteur. Ce vaccin est tout simplement inefficace pour des raisons biologiques simples :

Le bacille du tétanos émet des toxines : ce sont ces anatoxines qui tétanisent tous les muscles dont le cœur (arrêt cardiaque et respiratoire) et les muscles de la cage thoracique. Il existe évidemment un sérum antitétanique.

- Le sang d'une personne guérie du tétanos ne contient pas d'anatoxine (puisque'elle est guérie). Elle peut donc parfaitement contracter encore le tétanos plus tard (une toxine ne pouvant faire office de vaccin) comme cela s'est déjà vu : la maladie n'immunise donc pas, et on se demande alors pourquoi le vaccin le ferait. Le vaccin semble donc un non-sens technique.
- Une culture anaérobique du tétanos produit la toxine. Le Dr. Tissot démontra dans ses travaux que lors d'une exposition à l'oxygène, elle revient à son état initial de colibacille, prouvant que le tétanos est ainsi une mutation endogène du colibacille.
- Le vaccin anti-tétanique n'empêche pas de contracter la maladie puisque des personnes l'on déjà contractée après avoir été récemment vaccinées. Le vaccin anti-tétanique est fabriqué avec du sérum de cheval, or les colibacilles humains ne sont pas les mêmes que ceux du cheval et ne produiront donc pas d'antitoxines spécifiques à l'homme. Toutefois, le vaccin anti-tétanique offre des effets secondaires tels que le

---

<sup>1</sup> Cf. Santé, mensonges et propagande, T. Souccard & I. Robbard, Ed Seuil

<sup>2</sup> Cf. En finir avec Pasteur, Dr E. Ancelet, Ed. Résurgence

patient est de plus en plus prédisposé, au fur et à mesure des rappels, à des crises de tétaniques « bizarres » ou des crises de nerfs ou d'angoisse dites « de cause idiopathique » (inconnue) qui étonnent les médecins et sont simplement soignées à coup de piqûres de calcium, déséquilibrant ainsi encore un peu plus la physiologie du patient (prise de poids, notamment et troubles neurologiques plus accentués).

- Plusieurs médecins, les Drs Fumeron, Chevrier, Neveu, Chavanon ont déjà sauvé des patients atteints de façon grave par le tétanos en leur faisant une perfusion de chlorure de magnésium à raison de 5ml/20 ml de sérum physiologique diffusée en 20 minutes.
- Il faut surtout savoir que tous les vaccins contiennent des sels d'aluminium : hydroxyde d'aluminium à dose hautement toxique, soit en moyenne 1250 microgrammes, ce qui représente près de 13 fois la dose dangereuse ! Ces sels sont censés modérer discrètement la réaction des défenses immunitaires face au vaccin ; celui-ci passe ainsi pour être « bien accepté » donc efficace en apparence. Toutefois, ces sels d'aluminium sont un poison pour le cerveau car ils s'y installent à vie et s'accumulent avec d'autres provenant d'autres vaccins, de médicaments (pansements gastriques) ou de l'alimentation. Par leur haute toxicité qui détruit la barrière hémato-méningée (des chercheurs américains parlent de choc vaccinal), ils ouvrent accès à des maladies graves : encéphalites, méningites, démences diverses, maladie de Parkinson ou Alzheimer, etc., sans parler des complications au niveau des reins et des os. Outre ces composants chimiques toxiques, tout vaccin est cultivé sur des cellules cancérisées artificiellement, nourries au sérum de veau (devinez comment est nourri le veau ?), manipulées génétiquement, totalisant un taux d'impureté digne des eaux d'égouts et non chiffrables officiellement pour ne pas affoler le public.
- Les vaccins sont surtout le meilleur produit de rapport financier pour les laboratoires pharmaceutiques. En effet, il suffit d'affoler les populations pour que celles-ci se précipitent chez le pharmacien, et les doses partent comme des petits pains : un vaccin est revendu en moyenne plus de 50 fois son prix de revient. Si l'on prend le cas du vaccin de l'hépatite B qui a rapporté 9 milliards en 4 ans, les laboratoires ont même osé écrire aux médecins leur demandant d'inquiéter les patients pour les inciter à la vaccination. Or on connaît les graves effets secondaires de ce vaccin parmi le personnel hospitalier et le public (scléroses en plaques, paralysies, neuropathies, etc.) : nombreuses sont les plaintes en cours (cf. association AVIAM). On notera au passage les publicités mensongères pour l'usage de ce produit insuffisamment éprouvé, en violation multiple avec la loi et le code de déontologie médicale.
- Il faut savoir que pour éviter la contamination d'une plaie, il faut la nettoyer à l'eau oxygénée d'abord, puis à l'alcool à 70° (ou teinture mère de calendula) ensuite et laisser sécher à l'air. En ce qui concerne la maladie déclenchée, il faut savoir qu'elle répond à l'injection de l'antitoxine du tétanos. Par ailleurs, seules les personnes à l'immunité déficiente ou dérèglée risquent d'être atteintes par le bacille ; elles ayant une vie saine et une bonne immunité ont peu à craindre, surtout si elles désinfectent correctement les plaies sans les négliger.

**Conclusion** : Selon nombre de médecins, le vaccin anti-tétanique apparaît inefficace pour prévenir le tétanos (une antitoxine ne peut servir de vaccin), mais efficace pour enrichir les laboratoires qui le fabriquent et affaiblir encore la santé des personnes vaccinées.

Toutefois, il n'est guère question ici d'être pour ou contre les vaccins. Ce type de débat est simpliste. Il s'agit surtout de savoir si le vaccin n'est pas plus dangereux que la maladie (ou des séquelles de maladie) dont il est censé protéger. Et là, rien n'est sûr. Quand on connaît le mode de fabrication des vaccins en cocktails multiples genre « bouillon de culture » et les recherches aléatoires dont il découle, on est enclin à se poser de sérieuses questions d'autant qu'il semble que ces vaccins-cocktails présentent de plus en plus de risques. Dans une démocratie, on a non seulement le droit de se poser des questions mais aussi celui d'obtenir des réponses claires, ce qui est très loin d'être le cas. On peut ainsi se demander à qui profite la déstabilisation de l'immunité des humains ?...

A la lumière des connaissances actuelles en biologie, un enfant ne pourrait être éventuellement vacciné qu'à partir de l'âge de 7 ans, lorsque tous les organes de son système immunitaire propre sont opérationnels. En effet, le vaccin est théoriquement supposé faire travailler le système immunitaire. Chaque vaccin injecté séparément une fois par an pourrait à la rigueur être raisonnable en ne considérant que les vaccins vraiment utiles contre les maladies les plus hautement probables dans un pays civilisé et bien équipé. Or on hyper vaccine des nouveaux nés et petits enfants dès les premières semaines de leur vie avec des cocktails complexes de souches virales alors qu'ils vivent sur l'immunité (provisoire) transmise par leur mère et que leur système immunitaire n'est pas encore actif ni autonome ! De fait, on fragilise sûrement leur santé (effets secondaires) quand on constate ce qui se passe dans les crèches où les enfants sont toujours malades et se contaminent tous allègrement : 70% des enfants en crèches sont sous antibiotiques, donc fabriquent tous des souches bactériennes résistantes par la même occasion : il n'y a donc aucun mystère à propos de ce cercle vicieux que constate de plus en plus de parents (à moins d'être aveugle ou distrait).

Il reste surtout aux parents à bien peser librement les choses, leurs responsabilités et à bien s'informer, au lieu de gober tout net ce que récitent les médias serviles, sous peine de condamner gravement la santé de leurs petits. L'hypocrisie et l'aveuglement envers les siens est la pire des trahisons. Mais à chacun selon sa conscience, après tout.

© Pascal Labouret, 2005  
[www.chirosystem.com](http://www.chirosystem.com)